

## Quelle sanction pénale pour les personnes qui exercent le métier d esthéticienne sans diplome

Par Rixou, le 17/02/2022 à 02:03

Bonjour,

J'aurai souhaité savoir comment dénoncer une concurrence déloyale d'esthéticienne qui exerce sans dipllome, sans société à son domicile ?

Merci et bien cordialement.

Par youris, le 17/02/2022 à 09:58

bonjour,

je ne crois pas que ce soit une infraction pénale.

il doit exister des syndicats professionnels de cette profession à qui vous pourrez faire part de cette concurrence déloyale.

salutations

Par miyako, le 17/02/2022 à 11:10

Bonjour,

https://bpifrance-creation.fr/activites-reglementees/institut-beaute-estheticienne

https://bpifrance-creation.fr/activites-reglementees/institut-beaute-estheticienne

C'est du travail dissimulé et non déclaré au fisc ,donc pénalemment répréhensible .Il faut donc signaler à l'URSSAF. En plus ,avertir le syndic de l'immeuble ou le proprètaire si il s'agit d'une locataire .

Cordialement